



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE ORIENTALE
GOUVERNEMENT PROVINCIAL



APPEL A CANDIDATURES INTERNES¹ ET EXTERNES²

Les Ministres Provinciaux ayant la Fonction Publique et les Finances dans leurs attributions portent à la connaissance du Public qu'ils procèdent au recrutement de **5 CHEFS DE DIVISION DE RECOUVREMENT** à la Direction Générale des Recettes de la Province Orientale, conformément aux dispositions de l'article 10 de l'Edit N°014/0004 du 25/09/2014 portant Statut du Personnel de Carrière de la Fonction Publique Provinciale et Locale de la Province Orientale et de l'article 7.2 de l'Arrêté Provincial N°01/JBS/O112/CAB/PROGOU/P.O/2013 du 21 décembre 2013 portant création, organisation et fonctionnement de la DGRPO.

1. DESCRIPTION DE POSTE DU CHEF DE DIVISION DE RECOUVREMENT

Sous la supervision du Directeur de Recouvrement et suivi des Directions des recettes, le Chef de Division aura comme tâches de :

- définir les stratégies et fixer les objectifs quantitatifs et qualitatifs en matière de recouvrement ;
- recouvrer les taxes, droits et redevances dus au Trésor Public Provincial ;
- suivre les recouvrements de tous les guichets de la DGRPO ;
- alerter la Direction générale sur l'inefficacité de guichets de perception ;
- tenir la comptabilité de recouvrement et la comptabilité générale des recettes propres de la Province ;
- établir et analyser les soldes à recouvrer et définir la politique en matière de recouvrement de créances jugées incertaines ;
- procéder au suivi de l'apurement de compte courant des redevables des impôts, taxes, droits et redevances provinciaux ;
- établir les statistiques des recettes recouvrées et non recouvrées ;
- mener les opérations de poursuites des droits à recouvrer au profit de la province et en délivrer les acquits libératoires ;
- suivre la tenue des documents comptables et de la procédure fiscale.
- établir le rapport d'activités.

2. PROFIL DU CANDIDAT

- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre âgé d'au plus 55 ans ;
- Jouir de la plénitude de ses droits civiques et politiques ;
- Etre titulaire d'un diplôme de Licence en Sciences Economiques, Financières, Commerciales ou en Droit obtenu dans une institution Universitaire ou une institution d'Enseignement Supérieur et Universitaire agréée par l'Etat congolais ;
- Etre de bonne moralité attestée par le certificat de bonne conduite, vie et mœurs ;

¹ Ouvert aux cadres et agents de la DGRPO

² Ouvert aux candidats externes à la DGRPO

- Jouir d'une bonne santé attestée par l'attestation d'aptitude physique délivrée par un médecin du gouvernement ;
- N'avoir été retraité des services ou organismes publics ou privés ;
- Avoir un casier judiciaire vierge ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans un service public ou privé dans le domaine de recouvrement ;
- Avoir exercé une fonction de commandement au sein d'un service ou organisme ou avoir occupé un poste équivalent ;
- Avoir réussi au concours ;
- Accomplir avec succès le stage probatoire de trois mois à la tête de la division.

3. AUTRES ATOUTS RECOMMANDES

- La connaissance parfaite de l'outil informatique (Excel, Access et autres logiciels de comptabilité) ;
- La maîtrise de l'anglais.

4. LIEUX D'AFFECTATION :

- Administration Provinciale de la DGRPO à Kisangani ;
- Directions des recettes à Buta, Kisangani, Bunia et Isiro

5. LIEU ET DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

- Les candidatures sont à déposer sous pli-fermé au Cabinet du Ministre Provincial des Finances, Economie, Industrie, Commerce et Entrepreneuriat sis au N°15, avenue du 30 Octobre, Commune Makiso/Kisangani ou par voie électronique à l'adresse suivante : min.ecofin@orientale.cd
- Les éléments du dossier comprennent :
 - un extrait de casier judiciaire,
 - un curriculum vitae actualisé,
 - un diplôme de licence ou l'équivalent,
 - un extrait d'acte de naissance,
 - un certificat d'aptitude physique,
 - un certificat de bonne vie et mœurs,
 - une lettre de motivation
- Date limite de dépôt est fixée au 30 novembre 2014

Fait à Kisangani

30 OCT 2014

François-Barthélemy MAYONGA BARE KANOMBE



Ministre Provincial de la Fonction Publique,
Travail et Prévoyance Sociale, Mobilité et
Voies de Communication.

Alphonse UKECT MUSWA RUNDI



Ministre Provincial des Finances,
Economie, Industrie, Commerce et
Entrepreneurial.